

Questions orales

Après avoir accordé un traitement de faveur aux dépositaires non assurés et anonymes de la Banque, le gouvernement peut sûrement s'efforcer de traiter avec plus de justice et de célérité ces anciens employés subalternes, victimes eux aussi de cette situation bancaire.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES PÊCHES

L'ACCORD FRANCO-CANADIEN—LA DÉCISION DU GOUVERNEMENT

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Quand on lui a demandé si c'était le Cabinet qui avait conclu l'entente avec la France sur la morue, le vice-premier ministre a répondu ici-même jeudi dernier: «Je pensais avoir déjà répondu à cette question. C'était une décision du gouvernement». Toutefois, ce matin même, le ministre des Transports, le représentant de Terre-Neuve au Cabinet, déclarait lors d'une interview télévisée: «Cela s'est fait sans que le gouvernement de Terre-Neuve et l'industrie de la pêche, ni moi-même d'ailleurs, n'ayons été suffisamment informés ou consultés. Si j'avais participé un peu plus à cette affaire, je pense qu'elle aurait pu tourner autrement.»

Voici donc ma question. Le ministre des Transports, représentant de Terre-Neuve, a-t-il ou non participé à cette décision du Cabinet? Laquelle des deux versions est la bonne?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, je pense que le très honorable chef de l'opposition devrait faire bien attention aux termes précis de la citation qu'il vient de nous faire. Il a dit: «Cela s'est fait» dans telles conditions, etc. Le ministre des Transports est parfaitement capable de s'expliquer, mais je pense qu'il voulait parler de la démarche, et non du détail précis des ententes qui ont été conclues il y a deux semaines, et qui l'ont été en vertu d'une décision du gouvernement.

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, c'est curieux car le ministre des Transports a prétendu ne pas y avoir participé. Le vice-premier ministre, lui, a dit que c'était une décision du Cabinet.

LES TERMES DE L'ACCORD—LES PROPOS DU PREMIER MINISTRE DE TERRE-NEUVE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, c'est parce que j'ai pensé que la précision que je demandais risquait de dépasser les compétences du ministre des Pêches que j'ai posé ma question au vice-premier ministre, mais passons au ministre des Pêches. La semaine dernière, il a déclaré: «L'accord tient compte des conditions qui ont fait l'objet de négociations approfondies avec le gouvernement terre-neuvien». Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Peckford, a répondu à cette déclaration en qualifiant à la télévision le ministre des Pêches d'un terme que vous ne m'autoriseriez pas à répéter à la Chambre, monsieur le Président. Il a

en fait contesté l'exactitude des propos et de la version du ministre. Le ministre pourrait-il dans ce cas me dire qui dit la vérité?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, j'estime que le très honorable chef de l'opposition n'a aucune raison de remettre en question mon honnêteté ou mon intégrité au moyen de sous-entendus ou autres. J'ai déclaré la semaine dernière que les termes de l'entente conclue à Paris la semaine précédente avaient fait l'objet de discussions—ce qui ne signifie pas nécessairement que la province de Terre-Neuve était d'accord—avec l'industrie et les conseillers et représentants des administrations provinciales pertinentes. Je maintiens cette déclaration.

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, je m'incline devant l'autorité du premier ministre de Terre-Neuve qui met en doute l'intégrité du ministre.

● (1420)

LE QUOTA FIXÉ POUR LA MORUE DU NORD

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, au cours de la même interview, le premier ministre de la province a ajouté que l'on a consulté Terre-Neuve uniquement lorsqu'on a appelé Tom Rideout, le ministre des Pêches pour lui demander quelle serait la position de sa province si la morue du nord faisait l'objet de négociations. Selon le premier ministre: «Tom a failli tomber par terre de rire». Pourquoi le ministre a-t-il négocié avec la France au sujet de la morue du nord alors que le gouvernement de Terre-Neuve s'y opposait totalement? Quand ses collègues, le premier ministre de Terre-Neuve et lui même vont-ils accorder leurs violons, car c'est vraiment la pagaille? Il y a quelqu'un qui ne nous dit pas les choses telles qu'elles se sont passées.

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, comme la chose a été très bien expliquée à la Chambre la semaine dernière, il aurait fallu appeler le premier ministre de Terre-Neuve à un moment particulièrement important avant que la délégation ne se rende à Paris. J'ajouterai qu'en ce qui concerne les modalités et les quantités qui ne dépassent pas celles que prévoyait le plan de 1987 pour le poisson de fond, le chef de l'opposition devrait s'en tenir aux faits et aider les Canadiens à connaître la vérité. Le gouvernement du Canada a discuté à fond de toutes ces quantités non seulement avec les conseillers de l'industrie, mais également les autorités représentant Terre-Neuve et les autres provinces de l'Atlantique.

M. le Président: Avant d'accorder la parole au député de Sudbury, je mentionne qu'il a été question de vérité dans la question et dans les réponses du ministre. La Présidence en a conclu qu'on voulait parler par là d'exactitude. J'espère que les questions qui suivront veilleront à établir les faits et leur exactitude sans faire de procès d'intention au ministre ou au député qui pose la question.